

Discours de M. Edouard FRITCH  
Président de l'Assemblée de la Polynésie française

\*\*\*

Visite officielle de Monsieur Roch WAMYTAN,  
Président du Congrès de la Nouvelle Calédonie

\*\*\*

Papeete – 5 décembre 2013

Monsieur le Président du Congrès de la Nouvelle Calédonie,  
Monsieur le Président de la Polynésie française,  
Madame la Vice-présidente du Congrès de la Nouvelle Calédonie,  
Monsieur le Président de la commission permanente,  
Monsieur le Vice-président de la Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le membre du Congrès de la Nouvelle Calédonie et de l'Assemblée de la Province Nord,  
Mesdames et Messieurs les Représentants, chers collègues,  
Monsieur le Président du Conseil économique, social et culturel,  
Monsieur le Conseiller économique et social,  
Mesdames et Messieurs les chefs de service et directeur d'établissement,  
Mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires de l'Etat,  
Mesdames et messieurs,  
Chers amis,

En prélude à mon intervention, permettez-moi, Monsieur le Président du Congrès de la Nouvelle Calédonie, au nom de l'ensemble des personnes ici présentes, de la majorité, des groupes non majoritaires et en mon nom personnel, de vous souhaiter la bienvenue au sein de l'hémicycle qui accueille les débats de l'assemblée représentative du corps électoral Polynésien.

Lorsque vous m'avez fait part de votre souhait de venir à notre rencontre, j'ai spontanément accepté votre requête, quand bien même votre vision institutionnelle d'une collectivité se détachant à terme de la République française, diffère de la nôtre qui prône une autonomie pleine et entière.

Sachez que cette vision différente ne nous gêne aucunement, parce que nous sommes pleinement conscients que votre réalité historique, humaine, géographique et économique diffère de la nôtre.

Quant à nos relations avec l'Etat, nous estimons aujourd'hui pouvoir continuer le dialogue et un partenariat constructif avec ses représentants sans ressentir le besoin de faire appel à un arbitre.

La Polynésie française n'est plus un pays colonisé, comme le pensent certains.

Depuis 1984, après une bataille acharnée face à l'Etat, ce sont des Polynésiens qui gouvernent librement et démocratiquement ce pays.

Nous sommes totalement maîtres de notre budget, de notre fiscalité, de notre commerce et de notre économie. Nous sommes maîtres de nos systèmes sanitaire, social, éducatif, culturel et audio-visuel. Nous sommes compétents pour explorer et exploiter nos ressources marines jusqu'à la zone économique exclusive. J'ajouterai même que l'économie est entre les mains des Polynésiens.

Nous administrons, nous gouvernons librement et démocratiquement.

Comme je viens de le dire, vous avez vécu une histoire différente de la nôtre, avec des moments très douloureux. La colonisation n'a pas pris les mêmes formes en Calédonie qu'ici.

Je ne chercherai pas à analyser et à interpréter vos réalités calédoniennes d'hier et d'aujourd'hui à travers le prisme de la réalité polynésienne.

Si vous nous avez entendus exprimer notre désaccord vis-à-vis de l'Etat, notamment au sujet de l'avance de 5 milliards de francs, ce n'est pas pour fustiger une attitude coloniale. Si la Polynésie française est aujourd'hui amenée à emprunter à l'Etat, c'est pour colmater les brèches et réparer les erreurs, que nous, Polynésiens, avons commis. Nous ne saurions reprocher à l'Etat nos propres turpitudes politiques de ces dix dernières années.

C'est pourquoi, monsieur le Président, nous sommes heureux que vous soyez venus jusqu'à nous. C'est en dialoguant, en se parlant avec franchise que nous pourrions mieux nous connaître, mieux nous apprécier.

J'ai également l'intention d'inviter, ici en Polynésie française en mai 2014, les présidents des parlements polynésiens du Pacifique à une rencontre pour mieux faire connaître nos réalités.

Je ne vous cache pas que nous avons été peiné par l'immixtion de Niue, Tuvalu et Solomon, lorsqu'ils ont porté la motion du Tavini Huiraatira à l'ONU, alors que ces pays ne connaissent pas les réalités de la Polynésie française.

Je veux agir pour que nos voisins du Pacifique n'aient plus à porter un jugement politique sur la Polynésie française sur un seul son de cloche.

Encore une fois, merci monsieur le Président, d'être venu jusqu'à nous. Nous commencerons à mieux nous connaître et surtout à mieux connaître nos différences et nos richesses respectives.

Au-delà de nos visions respectives, il y a tout de même quelques similitudes de conviction. Permettez-moi d'en citer deux.

Tout d'abord, en tant qu'indépendantiste, vous défendez évidemment la cause kanak. Dans un discours que vous avez prononcé le 16 septembre dernier sur les signes identitaires, vous disiez à propos de votre avenir, et je vous cite, « *cette histoire nouvelle en marche se fait ici en Mélanésie, c'est le futur partagé et c'est l'identité kanak qui s'expriment* ».

En tant qu'autonomistes, nous défendons les intérêts et la cause polynésienne. Ce sentiment fort qui nous anime, nous met également à l'aise dans nos relations avec la République Française. Nous avons tenu rapidement, dès 1984, à marquer nos signes identitaires par un drapeau et un hymne en langue tahitienne. Ces signes demeurent un élément de consensus fort.

Ensuite, je crois savoir que votre désir de souveraineté repose sur la construction d'une indépendance qui avance avec « un peuple qui aura le ventre plein ». C'est une indépendance éclairée et responsable que vous proposez.

Pour notre part, nous voulons construire une autonomie avec la capacité de permettre au peuple de s'épanouir dans la prospérité. C'est un devoir, le contraire serait un crime.

Voyez-vous, monsieur le président, au-delà de nos différences de conception sur certaines échéances politiques, nous avons avant tout des responsabilités communes envers nos compatriotes respectifs : leur donner une fierté d'appartenance à une communauté, leur donner la joie de se lever tous les matins et donner du sens à leur existence. Leur donner de la dignité et de la fierté d'être polynésiens ou calédoniens.

Oui, vous et moi sommes en responsabilité de présider des assemblées importantes au sein du grand Océan Pacifique. De ce fait, personne ne pourrait comprendre qu'au-delà des choix idéologiques qui nous sont propres, nous ne sachions pas entretenir entre nous des relations constructives et républicaines de dialogue et de partenariat.

En effet, au-delà de nos différences, nous partageons le fait d'être confronté à des données communes : nos relations avec l'Etat, le développement économique, social et culturel de

nos pays respectifs, la francophonie, l'appartenance au grand bassin Pacifique, la globalisation des échanges commerciaux.

De la même façon, nous avons en charge de répondre aux attentes, souvent fortes, de nos compatriotes, ne serait-ce qu'ouvrir des perspectives heureuses pour les générations futures.

Ce qui nous unit est souvent plus fort que ce qui nous divise entre océaniens, polynésiens d'un côté, mélanésiens de l'autre. Et pourtant, et pourtant, force est de constater que nos relations dans le passé furent plus souvent épisodiques et parcellaires que régulières et continues. Et ceci alors même que nous ne comptons plus le nombre des Polynésiens s'étant expatriés sur le Caillou, notamment à la faveur des mines, et réciproquement.

Monsieur le Président, je voudrais que vous transmettiez aux membres du Congrès et au gouvernement de Nouvelle Calédonie, toute notre gratitude pour avoir bien accueilli les Polynésiens qui se sont expatriés ces dernières années vers votre pays pour y trouver une activité. Vous avez, par ce geste, contribué à soulager la crise que traverse la Polynésie française depuis quelques années. Vous avez, de fait, apporté assistance et une aide sociale à ces Polynésiens. Merci du fond du cœur.

La Polynésie française comme la Nouvelle Calédonie se sont donc mutuellement et historiquement nourries de l'apport de l'autre, et nos liens affectifs demeurent toujours aussi forts et vivaces.

Cet atout nous est précieux. Il doit être cultivé et nous devons, tous ensemble, en avoir conscience. La Nouvelle Calédonie comme la Polynésie française se trouvent agressées par la globalisation de l'économie ou la concurrence des cultures. Dans ces conditions, vouloir vivre chacun isolément dans son coin est un non sens. C'est un élément contre productif au regard de nos intérêts respectifs.

Oui, nous devons donner un nouveau souffle à notre coopération. Mieux, il est grand temps de nous fédérer pour faire face aux nouveaux défis. Nous devons être des partenaires soucieux de la défense de nos intérêts face à l'Etat, à l'Europe, mais aussi face aux deux grandes puissances qui se disputent le Pacifique.

Dans votre « note d'analyse politique » du 16 novembre 2012, j'ai remarqué combien vous êtes soucieux de définir une stratégie d'avenir. Je vous cite « *face aux deux mastodontes tels que la Chine et les USA, ainsi que leurs pays satellites, que pouvons-nous espérer et quelle est notre marge de manœuvre ? Il s'agit donc de bien réfléchir à cette situation et de proposer des stratégies efficaces et sérieuses* ».

C'est l'union qui fera notre force. C'est par cette union que nous apporterons la solution à certains de nos problèmes de développement. C'est aussi de cette union que pourra ressortir une meilleure cohésion de notre coopération avec nos frères des états du Pacifique.

L'union, ce n'est cependant pas qu'un slogan. C'est d'abord une organisation qui se construit, qui se vit et qui impose, pour sa viabilité et sa pérennité, d'être structurée, d'être institutionnalisée et d'être cultivée et entretenue. L'union, ce sont aussi des rencontres régulières entre nous tous, élus, responsables administratifs, responsables d'entreprises, citoyens. L'union, ce sont enfin des démarches engagées en commun, partagées, conduites de concert.

Je me réjouis donc que, pour installer l'édification de cette union entre nos assemblées, nous ayons pu nous entendre sur une convention de partenariat qui, au-delà des aspects de proclamation d'intentions, se soit attachée à définir des pistes concrètes de dialogue et d'échanges, de coopération et d'entraide mutuelle, avec l'obligation de rendre compte de ses résultats régulièrement à nos assemblées.

Nous soumettrons la convention que nous allons signer à l'approbation de l'Assemblée de la Polynésie française, très prochainement. Dès lors, nous pourrons donner vie à cet accord. Nous souhaitons que dès le premier semestre de l'année 2014 et tout au long de l'année, nous pourrons mettre en œuvre des actions concrètes entre nos deux institutions.

Vous aviez évoqué, lors de nos premiers échanges il y a quelques jours, le fait que le Congrès travaille sur des sujets tels que la fiscalité, les comptes sociaux, la concurrence, la cherté de la vie et la protection de l'emploi local. Nous sommes également concernés par ces mêmes sujets et nous serons certainement amenés dans les mois à venir à échanger d'une manière approfondie sur ces mêmes thèmes.

Cette convention, nous l'avons également voulu ouverte à nos compatriotes de l'Assemblée de Wallis-et-Futuna car, au-delà d'être frères du Pacifique, nous accueillons parmi nos communautés respectives certains de ses ressortissants et qu'ils sont, comme nous, exposés aux défis du développement.

Monsieur le Président, après une longue période de déshérence de la gestion des affaires publiques, la Polynésie française se trouve à la recherche d'un second souffle pour se relancer et continuer à progresser.

Selon les données fournies par l'Institut d'émission de l'outre-mer en septembre 2011, sur la période décennale courant de 1996 à 2006, la croissance moyenne du produit intérieur brut polynésien a été de 3,7 % par an, pour atteindre au final une valeur globale estimée de 536

milliards de F.CFP. C'étaient alors des valeurs largement supérieures à celles observées sur la même période pour la France métropolitaine et l'Europe.

Depuis, notre produit intérieur brut n'a cessé de régresser, pour atteindre en 2012, en valeur estimée par notre institut de la statistique, une somme de seulement 484 milliards de F.CFP. C'est donc une perte sèche, comme jamais vu auparavant, de plus de 50 milliards de F.CFP que nous devons comptabiliser au terme d'une période de six ans.

Cette tendance à la baisse, qui s'est accélérée à partir de 2008, est encore plus forte et plus ressentie par chacun si on se place sur le terrain de l'évolution de notre produit intérieur brut par habitant.

Durant toute cette période, la population polynésienne a en effet continué à croître, d'où la nécessité de répartir entre un plus grand nombre une richesse elle-même en diminution importante. Ainsi, en 2011, le produit intérieur brut par habitant de la Polynésie française était chiffré par le gouvernement d'alors à 2 122 352 F.CFP en 2007 et à 1 999 869 F.CFP en 2010, soit une perte sèche de valeur de 5,77 % en seulement trois exercices.

En 2011, pour ce qui concerne la valeur du produit intérieur brut calédonien par habitant, on notait comparativement que celle-ci était arrêtée à 2,7 millions de F.CFP, soit un écart de 35%.

Pour sa part, la Nouvelle Calédonie est demeurée sur la voie de la vertu et de la croissance continue de son économie. L'Institut d'émission de l'outre-mer notait ainsi, dans son rapport annuel 2010, je cite : « *en moyenne annuelle sur la période 1998 – 2009, la croissance du produit intérieur brut calédonien a été estimée à 6,45 % en valeur nominale et à 3,5 % en valeur réelle* ».

La conséquence de ces évolutions en sens contraire est qu'aujourd'hui, le produit intérieur brut global calédonien est supérieur de plus de 50 % à celui de la Polynésie française.

C'est dire notre recul ! C'est dire l'ampleur de la « *dépression* » qui nous a atteints. C'est dire en définitive le défi qui est le nôtre de tout faire pour tendre à retrouver notre place passée.

Je compte donc fort, Monsieur le Président, que la démarche de partenariat que nous engageons aujourd'hui puisse se diffuser partout et nous aider à renforcer nos économies respectives, pour garantir nos niveaux de vie et nos systèmes de protection sociale.

Vous à votre manière, nous à notre manière, nous sommes tous, chacun dans nos pays respectifs, soucieux comme vous l'avez dit dans une lettre adressée au premier Ministre, de « *construire le vouloir vivre ensemble* » dans la paix, la prospérité et le partage.

C'est donc à cette quête que je souhaite nous associer, car, au-delà du bénéfice pour la Nouvelle Calédonie, elle saura aussi, j'en suis sûr, profiter à la Polynésie française.

Enfin, monsieur le Président, je sais que la parole est au cœur de votre culture. Je sais que la parole est sacrée.

Je suis donc pleinement conscient que la parole que je tiens, m'engage. Je suis conscient que la parole est un acte de responsabilité. Elle fonde la confiance et l'amitié entre deux personnes ou deux collectivités.

Je vous remercie de votre attention et vous remercie à nouveau d'être venu parmi nous.